

Phase retour de l'opération Haj 2008-2009 :

**Royal Air Maroc renforce les moyens
d'assistance des pèlerins au départ des Lieux Saints.**

La phase Aller de l'opération Haj 2008-2009 s'est déroulée du 12 novembre au 02 décembre 2008. Royal Air Maroc a transporté 19 250 pèlerins au départ des différents aéroports du Maroc vers les lieux Saints de l'Islam.

Les vols se sont déroulés avec un bon taux de ponctualité grâce à la mobilisation de tous les personnels de Royal Air Maroc, de l'Office National des Aéroports, des Services de la Sûreté Nationale et de l'Administration des Douanes.

La phase retour a débuté le 12 décembre 2008 et se poursuivra jusqu'au 05 janvier 2009. Royal Air Maroc a mis en place une offre de 19.295 sièges. 55 vols supplémentaires sont programmés durant cette phase, ils sont opérés par des avions gros porteurs.

Royal Air Maroc a dépêché une équipe de renfort vers les aéroports de Jeddah et de Médine. Les vols au départ de l'aéroport de Jeddah, en particulier, enregistrent chaque année des perturbations engendrées par l'encombrement au niveau des aéroports, des salles d'attente des parkings... Cette plate forme étant amenée à traiter, en quelques jours, un nombre très important de passagers.

L'équipe de renfort Royal Air Maroc est chargée d'assister et d'aider les pèlerins dans l'accomplissement des formalités de pré-enregistrement et d'enregistrement, veiller à l'embarquement des bagages et des excédents de bagages conformément aux normes de sécurité en vigueur et d'une manière générale, de faciliter aux pèlerins les différentes étapes du voyage vers le Maroc.

Pour les premiers vols « retour », on constate d'ores et déjà une progression des excédents de bagages par rapport à l'année dernière. Cette situation crée des difficultés dans la chaîne logistique.

Ces excédents de bagages ne peuvent pas être tous transportés sur les mêmes vols que les pèlerins concernés. En effet, lorsque les contraintes de sécurité l'exigent, la compagnie est amenée à garder les bagages aux aéroports de départ (Jeddah et Médine), en attendant leur acheminement vers l'escale de destination. Cette solution permet d'éviter les surcharges des appareils ainsi que les escales techniques additionnelles. Les pèlerins concernés sont informés par les Services de la compagnie et un dispositif d'assistance est mis en place par Royal Air Maroc, à cet effet, dans les aéroports d'arrivée.

Casablanca, le 15 décembre 2008